

AVRIL
2017

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



NUMÉRO SPÉCIAL

BUDGET 2017
PLAN LOCAL D'URBANISME
LES ÉLECTIONS



DOSSIER

Le budget 2017

SPORT, LOISIRS ET CULTURE

Le mois du numérique

La fête des plantes

URBANISME

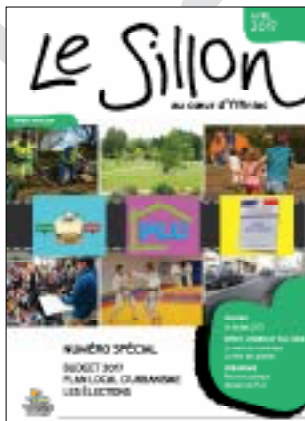
Réunion publique
sur la révision du PLU



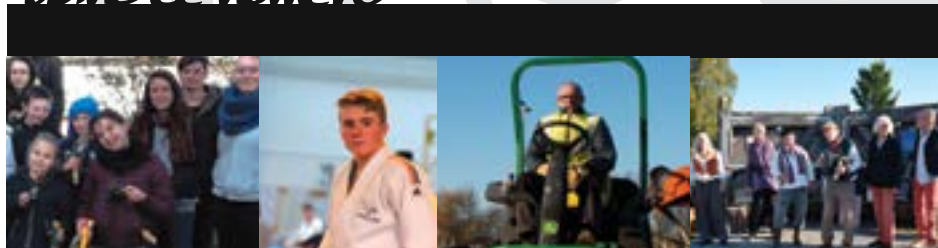
Coup de cœur



Le secteur jeunesse est l'une des priorités de la politique municipale et le volume du budget qui lui est consacré, tant en fonctionnement qu'en investissement, en est la preuve.



dans ce numéro



SOMMAIRE

EDITO

Dossier

BUDGET 2017.....P4-6

Actualités municipales

DEUX NOUVEAUX AGENTS

CHENILLES PROCESSIONNAIRES.....P7

Enfance Jeunesse

UN OUVRAGE SUR L'ÉCOLE SAINT-AUBIN

PIJ : PERMANENCE DE LA STRUCTURE ESPACE

INITIATIVES EMPLOIP8-9

Sports, loisirs et culture

FÊTE DES PLANTES

DES PODIUMS POUR LES ARTS MARTIAUX

EXPOSITION TANGUY DOHOLLAU.....P10-11

Urbanisme

RÉVISION DU PLU.....P12

Elections.....P13

CM/Opposition.....P14-15

Agenda / Au fil des jours.....P16

Les orientations du budget 2017

Le budget 2017 a été voté le lundi 20 mars 2017 à la majorité des suffrages exprimés ; la minorité de M. Robert s'étant abstenue et celle de M. Rabet ayant voté contre.

Adopter quasiment tous les projets, voter toutes les décisions qui permettent le fonctionnement normal de la collectivité et, par pure posture, ne pas en voter le financement, fait malheureusement partie des contradictions d'un bon nombre de politiciens locaux.

Les contours de ce nouvel exercice avaient été, comme le veut la Loi, esquissés en débat lors de la séance du 6 février. Ce rendez-vous important de la démocratie locale, pourtant souvent escamoté par nos minorités, a notamment donné l'occasion de présenter une mise à jour de notre Plan pluriannuel d'investissement (PPI), feuille de route de la mandature et reflet de notre programme.

L'actualisation de ce document, qui est effectuée chaque année, met en évidence une bonne résistance de notre «épargne de gestion» (excédent de fonctionnement diminué du remboursement de la dette).

Celle-ci s'avère en effet plus favorable que ne le faisait craindre le désengagement de l'État auprès des collectivités, mené depuis 2014, qui concrètement pour Yffiniac se traduit, à ce jour, par une diminution annuelle des recettes de fonctionnement d'environ 380 000 €.

Cette résistance a pu être obtenue grâce à la bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, sans que celle-ci ne pénalise ni la qualité des services proposés à la population, ni l'écoute apportée aux nouvelles demandes des usagers.

A cet égard, notons par exemple qu'à l'été prochain nos accueils de loisirs évolueront vers une formule d'inscription à deux jours par semaine (minimum) ne contraignant plus les familles à une inscription à la semaine.

L'investissement 2017 s'élève à un niveau comparable à celui des années passées, soit un montant de nouvelles dépenses de 2 250 M €. Un emprunt de 1 M € en complète le financement.

Notre politique d'équipement a été construite en conformité avec nos engagements et en cohérence avec les priorités que nous défendons :

- L'enfance jeunesse avec l'agrandissement du restaurant scolaire ;
- Le logement social avec la finalisation de divers projets (44 logements sont espérés en 2017 si nos partenaires bailleurs parviennent à réaliser toutes les opérations que nous leur avons confiées) ;
- La revitalisation du Cœur de ville avec les aménagements de la rue des écoles et les abords de la mairie ;
- Le démarrage des travaux du lotissement du Buchonnet.

Notons enfin que nous avons, au 1^{er} janvier dernier, officiellement, en population totale, passé le cap des 5 000 habitants. Ce chiffre symbolique n'entraîne pas de grandes modifications sauf la nécessité de faire prendre en compte la commune au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Mais il s'agit là d'un autre sujet... qui dans l'immédiat alimentera surtout la réflexion, déjà bien entamée, de la révision de notre Plan local d'urbanisme.

Alain Thoraval
Adjoint aux Finances

A NOTER

Révision du PLU

Réunion publique

Mardi 18 avril à 18h

Salle du Belvédère

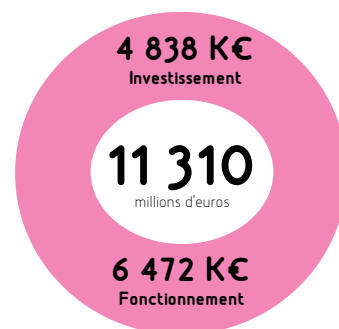
.....

Présentation du Projet
d'Aménagement et de
Développement Durables.

Budget 2017 de la commune

Stabilité des recettes de fonctionnement

Après plusieurs années de diminution des recettes de fonctionnement, celles-ci se stabilisent en 2017 malgré une nouvelle baisse des dotations de 65 000 €. Cette situation s'explique par le dynamisme de nos bases fiscales (taxe d'habitation et foncier bâti) lié essentiellement à l'arrivée de nouveaux habitants.



Le fonctionnement

Produits des services

(Restaurant, garderie, multi-accueil)

840 000 €

Dotations de l'Etat et de l'Agglomération

(Dotation globale de fonctionnement)

360 000 €

Charges à caractère général

(Energie, entretien des bâtiments, voiries et espaces verts, etc)

1 318 100 €

Charges financières

65 000 €



Recettes de fonctionnement disponibles pour le financement des investissements

1 153 745 €



Fiscalité

(Taxe foncière et taxe d'habitation, dotations de l'agglomération)

4 857 000 €

Autres produits divers

(Travaux en régie)

414 845 €

Charges de personnel

3 530 000 €

Autres charges diverses

(subventions, participations et indemnités)

405 000 €

Les charges réelles de fonctionnement dépassent les 5 M€ dont 3,5 M€ sont affectés aux charges de personnel, soit 66,37 %. L'évolution des frais de personnel, déduction faite des indemnités journalières et des opérations d'ordre (travaux en régie) est de 3,77 %. Le niveau des charges de personnel s'explique par la mise en place d'un service public de qualité

à la population. L'enfance jeunesse qui est l'une des priorités, intègre des services allant de la petite enfance aux jeunes majeurs. Peu de communes de 5 000 habitants disposent d'une maison de la petite enfance, d'un service destiné aux adolescents et d'un Point Information Jeunesse (seulement 17 PIJ dans le département des Côtes d'Armor).

Concernant les services techniques, la municipalité a fait le choix d'avoir des compétences qui vont au delà du simple entretien courant du patrimoine mais qui permettent de réaliser une partie des investissements en régie, comme la réalisation du parc Au fil de l'eau et de la réfection de la toiture de la maison du Vauriault.



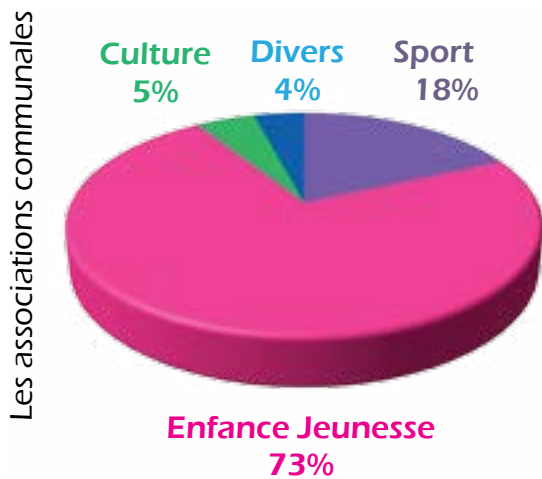


Aubade de l'Écho de la Baie, lors du Pardon de la Saint-Laurent

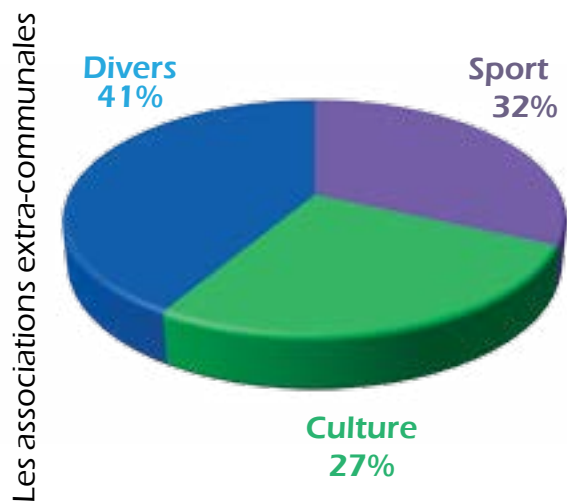
Les subventions aux associations

La municipalité a une nouvelle fois fait le choix de maintenir le montant des subventions et en particulier celles liées aux emplois associatifs, contrairement aux autres collectivités qui ont réduit leur soutien. Par ces aides, la municipalité souhaite pérenniser la dynamique associative de notre commune, permettant ainsi de proposer au plus grand nombre, de multiples activités, en particulier au niveau du sport, de la culture et de l'enseignement.

Montant : 192 167 €



Montant : 16 060 €



Montant de l'impôt en € par habitant en 2015 *

	Yffiniac	Moyenne du département	Moyenne de la région
Taxe d'habitation	208	275	215
Taxe foncière (hors impôts entreprises)	159	188	158



Comme les années passées, cette comparaison confirme une pression fiscale inférieure à Yffiniac par rapport à la moyenne départementale. Par ailleurs, il est à noter l'importance du secteur économique de la commune qui apporte des ressources fiscales supérieures aux moyennes départementales et régionales.

* Source Les services fiscaux

L'investissement

Les investissements de 2,25 M€ apporteront un volume de travail conséquent, tant pour les services que pour les entreprises. Ils permettront aux Yffiniacais de continuer à bénéficier de services de qualité. La municipalité regrette toutefois que les dépenses de voirie soient autant majorées par les nombreux aménagements de sécurité routière (mise en place de ralentisseurs) qui pourraient être évités par un comportement plus responsable d'une minorité d'automobilistes.

Dépenses d'équipement : 2,25 M€
(hors reports 2016)

Education, enfance et jeunesse

490 800 €

- Maison de la petite enfance **9 000 €**
- Accueil de loisirs et périscolaire **15 100 €**
- Restauration scolaire **427 100 €**
- Écoles **39 600 €**

Voirie et réseaux

1 275 300 €

- Éclairage public et réseaux divers **420 000 €**
- Aménagement de voirie **738 500 €**
- Revêtements chaussées et trottoirs **116 800 €**

Patrimoine

110 200 €

- Église **29 600 €**
- Cimetière **54 500 €**
- Salles municipales **26 100 €**

Environnement et urbanisme

146 200 €

- Espace vert, parc Au Fil de l'Eau **29 000 €**
- Plan Local d'Urbanisme **31 300 €**
- Logement social **85 900 €**

Sports et culture

17 300 €

- Vestiaires foot **13 000 €**
- Médiathèque **4 300 €**

Services généraux

210 200 €

- Centre technique municipal **194 900 €**
- Matériels, Mobilier **15 300 €**

Recettes d'investissement : 2,4 M€
(hors reports de l'année 2016)

- ➔ Épargne brute **1 154 000 €**
- ➔ Fonds compensation TVA et taxe d'aménagement **220 000 €**
- ➔ Subventions et divers **54 000 €**
- ➔ Emprunts nouveaux **1 000 000 €**

État de la dette en € par habitant (chiffres 2015*)

	Yffiniac	Département	Région
Encours de la dette au 31/12/14	314	986	849
Taxe foncière (hors impôts entreprises)	59	159	129

* Source Les services fiscaux

Katia et Emilie

Deux nouveaux agents à la mairie

Recrutés en renfort dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)* à raison de 20 heures par semaine, deux nouveaux agents ont intégré les services de la mairie. Il s'agit d'Emilie Honoré au service communication et de Katia Serrano au Point Information Jeunesse (PIJ).



Emilie & Katia

Emilie à la communication et à l'accueil

A 31 ans et titulaire d'un Master en communication, Emilie s'est forgée une solide expérience, travaillant depuis près de douze ans auprès de différentes entreprises dans le secteur privé. « J'ai notamment été en charge d'un plan de communication d'un grand nombre de commerces nécessitant la création et l'actualisation de contenus. » En binôme avec Isabelle Verdière, Emilie participera également au développement de nouveaux outils de communication. Elle effectuera également quatre heures par semaine à l'accueil.

Katia au PIJ et à la médiathèque

Avant de rejoindre la mairie, Katia a occupé différents postes, dans le médico-social, spécialisé dans l'accompagnement éducatif d'enfants et adolescents déficients auditifs. Au côté de Dominig Rolland, Katia assure les missions d'accueil, d'accompagnement et d'informations auprès du public. Par ailleurs, elle intervient à la médiathèque à raison d'une journée et demi par semaine.

* Ce contrat à durée déterminée est conclu pour une durée minimale de 6 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois, pouvant être portée à 5 ans pour les personnes âgées de 50 ans et plus, ou reconnues travailleurs handicapés. L'autorité territoriale est exonérée des cotisations patronales de sécurité sociale et bénéficie d'une prise en charge d'une partie de la rémunération par l'État.

Infos travaux

Des travaux ENEDIS (anciennement ERDF) vont être entrepris dans le secteur des Villes Hervé (rues René Coty, Paul Cézanne, des Villes Hervé) à compter du 10 avril et pour une durée d'environ 5 semaines. Ces travaux concernent des améliorations du réseau de distribution électrique. Des dispositions seront prises, en fonction de l'avancement du chantier pour organiser la circulation. Le circuit des bus ne sera pas modifié, mais certaines voies pourront être mises temporairement en sens unique.

Chenilles processionnaires

Comment faire face ?

Avec l'arrivée du printemps, les chenilles processionnaires commencent à apparaître. Suite à de nombreux signalements, la mairie vous informe sur cet insecte actuellement présent autour de nous.

Considéré comme un nuisible ravageur, il peut présenter un danger pour l'homme et l'animal à cause de son système de défense particulièrement efficace, des milliers de poils urticants, libérés par l'animal en cas de danger ou de stress.

Comprendre son cycle biologique

Pour lutter contre cet animal, il est nécessaire de bien comprendre sa biologie et son cycle de vie pouvant comporter des variables annuelles importantes. L'adulte est un papillon de nuit (imago) mesurant de 4 à 5 cm et très discret. Il émerge de terre l'été et la femelle pond de 80 à 250 œufs disposés en manchon sur deux aiguilles de pin. Un mois après l'éclosion, les chenilles commencent à dévorer méthodiquement les aiguilles. De début janvier à fin avril (selon l'altitude et l'insolation), elles descendent de l'arbre menées par une chenille de tête. Elles cherchent alors un endroit ensoleillé pour s'enfouir sous terre (entre 5 et 20 cm) pour se transformer en chrysalides, avant de devenir le papillon de nuit.

Ainsi, selon les périodes de l'année, plusieurs types de luttes peuvent être mis en œuvre :

- La lutte par pulvérisation aérienne de bactérie est réservée aux grandes surfaces ou surfaces très infestées et doit être conduite par des professionnels.

- De septembre à janvier, pratiquer l'échenillage mécanique des nids d'hiver et brûler les nids coupés, dos au vent, les poils urticants étant très volatiles lors du brûlage.

- De novembre à avril, et dès l'apparition des nids d'hiver, poser un piège adapté sur chaque arbre infesté. Ce piège permet la capture des chenilles lors de leur descente vers le sol

- De juin à août, les pièges à phéromones sont des traitements écologiques qui peuvent capturer jusqu'à 40% des mâles présents sur le site.

Les mésanges et chauve-souris sont des auxiliaires précieux dans la lutte contre la chenille processionnaire, la pose de nichoirs à proximité des pins est donc un moyen simple et complémentaire pour réduire les quantités de chenilles et de papillons.



A noter : la Mairie est en mesure de traiter les arbres situés dans les espaces publics mais elle n'intervient pas chez les particuliers, qui doivent faire appel à un professionnel.

Contact : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) au 02 96 01 37 00

Précautions à prendre

- Éviter les zones à risques durant les périodes critiques (entre février et mai)
- Ne pas toucher les chenilles
- Ne pas manipuler les nids
- Informer et surveiller les enfants
- Éloigner les animaux des processions de chenilles
- Informer la Mairie lors de repérage de chenilles



Permanences pour accueillir les demandeurs d'emploi

Le service insertion sociale et professionnelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération s'associe au PIJ de la ville d'Yffiniac pour initier de nouveaux services à l'attention des demandeurs d'emploi sur la commune.

Vous souhaitez échanger sur vos démarches de recherches d'emploi et/ou de formation, sur votre parcours professionnel ?

Michèle et Mélanie, conseillères du Service Insertion Sociale de Saint-Brieuc Armor Agglomération vous accueilleront sur rendez-vous : **jeudi 13 avril, mardi 2 Mai et Mardi 6 Juin de 9h à 12h** au PIJ.

Rdv sur inscriptions au 02 96 77 33 00 ou sur initiatives-emploi@saintbrieuc-agglo.fr

Rencontre contée

Petites histoires et menteries contées en Gallo suivi d'un goûter breton.

Mercredi 12 avril de 14h30 à 16h30 à Coat Erbeau.

Ecole Saint-Aubin

Un ouvrage sur l'école

Intitulé *Empreintes yffiniacaises, Histoire des écoles catholiques d'Yffiniac 1828-2015*, ce recueil a été réalisé par Mariannick et Guy Prigent, auteurs d'un ouvrage sur l'école communale avant la construction de la médiathèque (les écoles primaires publiques) sorti en 2014.

Ce livre retrace l'histoire des écoles Ste Jeanne d'Arc, Ste Anne et St Aubin sur presque deux siècles. La dernière partie retrace la journée des écoliers de nos jours (écrit par des CM1). C'est donc tout l'intérêt du patrimoine historique, culturel, local qui a été retenu, avec l'objectif de transmettre. « C'est aussi l'évolution de la société, à travers le temps et les époques différentes (depuis le début de la seconde République). Les auteurs, tous deux férus d'histoire et ne cessant de rechercher, de recouper des archives, que ce soit à la mairie, à la Communauté des Filles du Saint-Esprit, auprès des Frères de Ploërmel, de la paroisse, de l'ACCF, de l'école...ont aussi recueilli des témoignages d'anciens élèves âgés jusqu'à 95 ans.

Un prix au Trophées de la vie locale.

Ce travail d'écriture a d'ailleurs obtenu un prix aux Trophées de la vie locale du Crédit Agricole, concours auquel participait l'école.

« Ce prix leur est dédié », commente Régine Mahé la directrice. « Mariannick et Guy ont réalisé un immense travail.

Tous nos remerciements à la municipalité qui soutient également financièrement ce projet d'écriture dont la sortie est prévue en décembre 2017.

Une souscription a été lancée

Afin de financer l'édition de l'ouvrage, qui sera tiré à 400 exemplaires, une souscription est actuellement proposée, jusqu'en novembre. Afin de pouvoir réserver le livre, un bulletin de souscription est disponible à l'école.



Les écoliers mettent la main à la pâte

Petite visite dans les coulisses de la boulangerie La Grange à pains pour les élèves de moyenne section qui ont percé les secrets de la fabrication du pain et autres viennoiseries. Cette leçon de cuisine s'est terminée par une dégustation de chouquettes.

L'atelier théâtre se remet en scène



Considéré comme un véritable vecteur d'apprentissage, le théâtre s'est une nouvelle fois invité à l'école. Poursuivant son partenariat avec la Compagnie Gazibul, les enseignants ont proposé aux élèves de CP un atelier hebdomadaire. Durant douze séances, ils se sont initiés aux rudiments de cet art. Tout en s'amusant, les artistes en herbe ont travaillé la concentration, la mémoire, l'improvisation, expression corporelle, créativité, prise de parole... Ce cycle s'est conclu par une représentation donnée par les élèves devant leurs parents le 31 mars.

Une journée dédiée au jardin



Encadrés par des élèves du lycée horticole de St-Ilan à Languieux, les CM1/CM2 se sont attelés à la création d'un jardin potager. Dans quelques semaines, ils pourront y voir pousser carottes, tomates, radis... Le matin, les apprentis jardiniers sont allés visiter l'exploitation *Le jardin des salines*.

Antrejeunes

Une nouvelle organisation

Structure municipale rattachée au service enfance-jeunesse et destinée à l'accueil des 11-17 ans, l'Antrejeunes se divise désormais en deux groupes :

- L'Antre2 correspondant aux 10/12 ans (CM2/5^e)
 - L'Antrejeunes pour les 13/17 ans (à partir de la 4^e)
- Cette nouvelle organisation nous permet d'offrir aux ados et pré-ados de nouvelles propositions d'activités thématiques correspondant aux attentes de ces tranches d'âges. Le but est d'attirer également les plus grands. La création de ces deux entités a pour but de répondre à des attentes plutôt que de créer des besoins.



Temps d'Activités Périscolaires

Les activités en détail sur le site

Les TAP sont proposés aux maternelles le mardi de 14h à 16h20. Après un temps de repos, les animateurs proposent des activités manuelles et/ou une activité de motricité. L'après-midi se termine par un temps de jeux libre et une histoire. Concernant les élémentaires, l'organisation est très différente. Des activités adaptées aux tranches d'âge (CP-CE1 et CE2-CM) sont proposées le jeudi après-midi. Les enfants choisissent trois activités par ordre de préférence et s'engagent à y participer sur toute la période. Pour se faire, les animateurs élaborent un « parcours d'activité » déclinée sur toute cette période.

Retrouvez une présentation des TAP et le détail des activités proposées pour la 4^e période sur le site : www.yffiniac.fr à la rubrique enfance jeunesse

Scène ouverte

Avis aux amateurs !

Chaque année, l'association Entretemps vous offre la possibilité de vous produire sur scène. Ce rendez-vous est sans doute le moyen le plus simple de tester votre talent artistique devant un public. Chanteurs, musiciens, slameurs, danseurs, humoristes... la scène ouverte est faite pour tous les artistes.

Samedi 13 mai de 11h30 à 19h
Parvis Le Patio

Inscription pour la scène ouverte
auprès de l'association
Entretemps au 06 72 22 97 13

Fête des Plantes

6^e édition

Les amateurs de jardinage sont invités à venir flâner à l'occasion de ce nouveau rendez-vous. *Plantes en Folie*, l'association organisatrice, a invité pépiniéristes, paysagistes, jardiniers en herbe. Sur le site : vente ou troc, conseils sur la taille et l'entretien des bonsaï, sur les jardins au naturel, exposition de plantes carnivores, de plantes rares (agave et cactus), stand de vannerie. La Fête des Plantes s'ouvre aussi aux oiseaux puisque Yann Le Meur nous fera partager sa passion pour l'un des plus complices des arbres et massifs.

Dimanche 16 avril de 9h à 18h
Hippodrome - Gratuit



Vous souhaitez exposer ?
Réservez votre emplacement au
06 80 05 02 17. Un bulletin d'inscription est disponible en mairie.
Tarif : 5 € le ml et 3 € (en extérieur)

Les Mordus de l'Auto

préparent leur gymkhana

Le gymkhana est une épreuve technique où les pilotes doivent démontrer leur agilité et la maîtrise de leur véhicule. Proposée par Les Mordus de l'Auto, cette discipline réunira près de 80 participants ! Crissements de pneus, vrombissement de moteurs... Alpine, Porsche mais aussi petites cylindrées se donneront en spectacle sur un circuit de 1,1 km parsemé de chicanes.

Dimanche 23 avril - Zone de l'Écluse
Gratuit



Yffiniac Jumelage ... invite au voyage

Les échanges et rencontres se poursuivent entre les différentes associations des deux villes. Trois rencontres sont prévues pour 2017.

Du 4 au 11 juin : accueil d'un groupe de 25 jeunes Bavaois.

Du 30 juin au 9 juillet : 19^e séjour organisé en Bavière pour un groupe de jeunes Yffiniacais avec comme activités proposées rencontres sportives, rafting, balade en montagne, journée dans les familles bavaroises, visite à Munich, découverte de sites et monuments, etc.

Le coût du séjour est de 230 €
Renseignements et inscription auprès du président au 06 76 46 89 29 ou à alainlemau@orange.fr.

Du 7 au 10 septembre : accueil des membres du comité de jumelage de Wackersberg.



Judo

Riwan qualifié pour le France

Un début d'année bien rempli pour le club Yffiniac Judo et des résultats très prometteurs notamment pour Riwan Elinguel qui s'est brillamment qualifié pour les championnats de France le 15 avril prochain à Ceyrat (Auvergne).



Karaté

Dnylson en bronze

L'open de Slovénie a souri à Dnylson Jacquet le 10 mars dernier. Licencié au club du Mans Samourai 2000, l'Yffiniacais est monté sur la 3^e marche du podium. Jonglant entre ses cours à l'université et les entraînements, Dnylson enchaîne les compétitions mais aussi les victoires !



Exposition

Tanguy Dohollau

A l'occasion de la réédition de l'album *Pas à pas à l'écoute du silence*, la médiathèque expose les planches originales du peintre et illustrateur briochin Tanguy Dohollau.

Ce roman graphique, publié en 2009 aux éditions des Ronds dans l'O, retrace la rencontre de deux personnages, un célèbre dessinateur de BD venu trouver refuge en Bretagne et une jeune femme aveugle, Lucie. Pas à pas, les deux protagonistes apprennent à se découvrir, à s'approprier malgré le handicap de la jeune femme, et surtout grâce au Maître Chu Ta, peintre et calligraphe chinois du 17^e

siècle, pour qui Lucie entretient un amour inconditionnel. A découvrir absolument !

Du 1^{er} avril au 6 mai - Le Patio (salle d'exposition) - Entrée libre

Rencontre avec l'auteur

Samedi 29 avril à 15h

Cette rencontre sera l'occasion d'évoquer avec lui la genèse d'un graphisme inspiré des oeuvres d'un grand maître chinois, et d'une histoire riche de rapports humains et d'apports culturels.

La Baie des Geeks

Découvrez le monde du numérique...

Pour la deuxième édition du mois du numérique, baptisée « La Baie des geeks », les médiathèques de la Baie ont choisi de se concentrer sur les cultures geek. Le programme des animations, qui se déroulent en avril, est particulièrement inventif !

A Yffiniac en avril

- Les mercredis et samedis (du 1^{er} au 15)

TOURNOI DE JEU EN RÉSEAU LEAGUE OF LEGENDS

League of Legends est un jeu de stratégie et de coopération. Rejoins l'équipe de ta médiathèque pour représenter ta ville ! Chaque médiathèque participante doit constituer une équipe de 5 joueurs qui se retrouverons à la médiathèque pour affronter les autres équipes de l'agglomération.

A partir de 12 ans - Gratuit - Sur inscription

- Mercredi 19 avril à 14h30

TOURNOI DE SABRE LASER

Vous avez toujours rêvé de manier le sabre laser, comme un Jedi ? L'association Ultim Saber Breizh transforme votre rêve en réalité grâce à l'intervention de Cédric Carpentier, instructeur en sabre laser ! Venez réaliser un combat comme au cinéma, dans le respect de votre partenaire de jeu et tout en apprenant à maîtriser votre force !

A partir de 6 ans - Gratuit

- Du 18 au 29 avril

SÉQUENCES DE RÉTROGAMING

Florian Lebahy, collectionneur passionné présente quelques-unes de ses merveilles ! Venez jouer, découvrir ou re-découvrir Nintendo NES, Sega Megadrive, PlayStation, Nintendo Game Cube,...

Tout public - Gratuit

Inscription et contact au 02 96 72 60 33



Le programme en détail sur www.mediathèquesdelabaie.fr

Rendez-vous musical

Onstuimig Schuim



A l'occasion de sa venue au carnaval de Quessoy, le groupe néerlandais *Onstuimig Schuim* (Turbulence Mousse en Français) fera un crochet par Yffiniac. Flûte, guitare, saxophone, violoncelle, harmonica, accordéon, chœur ... ça va tanguer au Patio. Avec cette même passion pour la mer, ce groupe de choristes et musiciens vous invite à hisser les voiles pour un voyage entre chants de travail, ballades et histoires fascinantes. Ambiance festive garantie !

Samedi 15 avril à 15h - Le Patio - Gratuit

Plan Local d'Urbanisme

État d'avancement de la révision

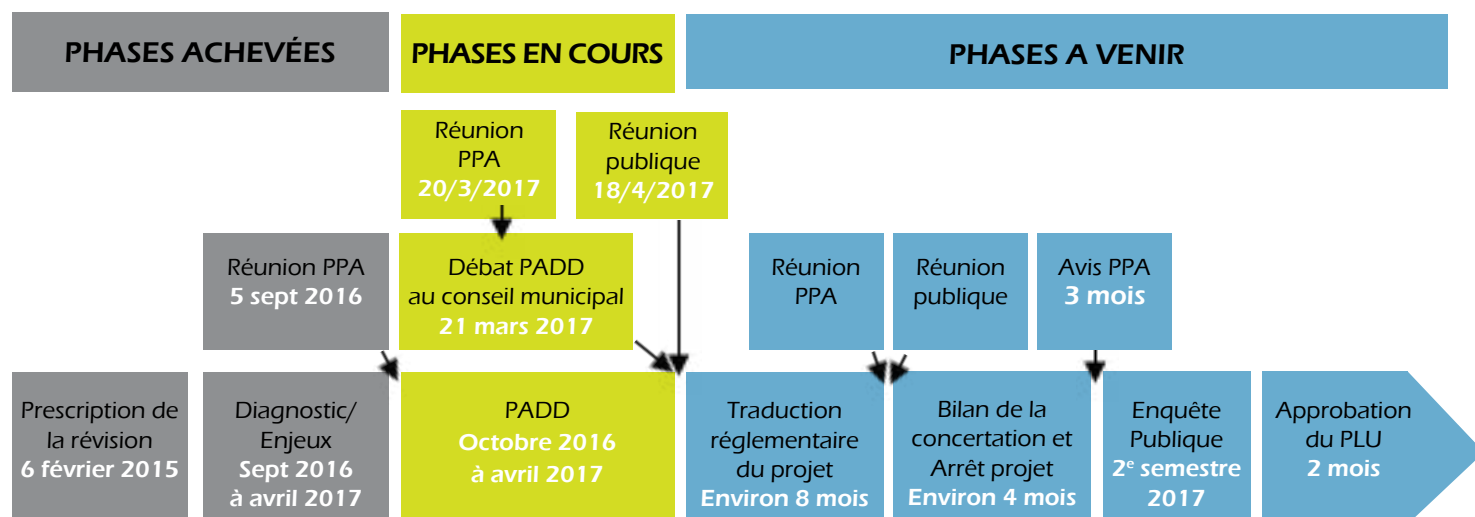
Il est rappelé que cette procédure a été engagée dans le but de mettre le Plan Local d'Urbanisme en compatibilité avec le nouveau cadre législatif (loi Grenelle, loi ALUR, loi LAAF) et les divers documents supra-communaux (SCOT, SAGE). La préservation de l'environnement et du paysage, une consommation de l'espace par le développement urbain limité, un renouvellement urbain conséquent seront des éléments forts du futur PLU.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 6 février 2015, la commune a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). A la suite des différentes réunions du comité de pilotage, un diagnostic du territoire a été établi et a permis de mettre en avant les besoins de la commune en matière de développement économique, social, urbain, d'habitat, d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement, de préservation de l'agriculture...

Le diagnostic et les enjeux ont été exposés aux Personnes Publiques Associées (État, Région, Département, Chambres consulaires, Communalité d'agglomération, Pays de St-Brieuc...), conviées à la réunion du comité de pilotage du 5 septembre 2016. A l'issue de cette étape de constats et d'analyses, les grandes orientations d'aménagement de la commune dans une perspective

de développement durable ont été définies en fonction des besoins et enjeux préalablement identifiés. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), ainsi établi, a fait l'objet d'une présentation aux Personnes Publiques Associées (PPA) le 20 mars dernier, suivie d'un débat en Conseil municipal le 21 mars 2017.

OÙ EN EST LA PROCÉDURE ?



LA CONCERTATION

Une concertation a lieu tout au long de la procédure du PLU, permettant aux différents intervenants (population, personnes publiques associées, associations, élus...) de s'exprimer. A cet effet, des réunions publiques et des permanences seront notamment organisées lors des grandes étapes de la procédure. Afin de permettre à chacun de donner son avis, il est également rappelé qu'un registre, destiné à recueillir vos observations et suggestions, est disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Un espace dédié dans la rubrique urbanisme du site internet de la mairie permet également d'accéder aux informations relatives à la procédure de révision du PLU.

LEXIQUE

ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
LAAF : Loi Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
PPA : Personnes Publiques Associées
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durables
PLU : Plan Local d'Urbanisme





Les prochaines élections

Ce que vous devez savoir

Les **dimanches 23 avril et 7 mai** prochains, vous serez appelé à désigner le président de la République pour les cinq prochaines années à venir, de 2017 à 2022. Ces deux dimanches de vote seront suivis par la désignation des députés, également élus pour cinq ans, lors des élections législatives des **dimanches 11 et 18 juin 2017**.



Attention,
n'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité et de votre carte d'électeur le jour du vote !

Pour voter, il faut

- être majeur
- être de nationalité française
- être inscrit sur la liste électorale de la commune
- jouir de ses droits civiques et politiques
- présenter une pièce d'identité en cours de validité

Pour voter par procuration (démarches à faire dès que possible)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de la commune pour voter à votre place par procuration.

1/ Si vous êtes absent le 23 avril et/ou le 7 mai prochains ainsi que les 11 et/ou 18 juin prochains, vous pouvez donner procuration à un autre électeur. Vous pouvez établir une procuration à l'attention de la personne de votre choix, à condition que celle-ci soit également inscrite sur la liste électorale d'Yffiniac et ne bénéficie pas déjà d'une procuration établie en France.

2/ Vous devez vous adresser à la gendarmerie de Pléneuf (02 96 72 22 18) ou au bureau de police le plus proche de votre résidence. Munissez-vous de votre pièce d'identité et des coordonnées complètes de votre mandataire (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale). Attention, il vous appartient de prévenir votre mandataire qu'il est bien le bénéficiaire de la procuration, car aucun justificatif ne lui sera adressé.

3/ Le jour du scrutin, il lui suffira de se rendre au bureau de vote et de présenter sa propre pièce d'identité.

A noter : une permanence de la gendarmerie aura lieu en mairie d'Yffiniac le mardi 4 avril de 14h à 16h30 afin d'enregistrer les demandes de procuration

Remise des cartes d'électeur aux jeunes Yffiniacais



Le 17 mars dernier s'est tenue la cérémonie de citoyenneté instaurée par l'État en 2007. Elle permet au maire de rencontrer les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits

sur les listes électorales de la commune pour leur remettre leur carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen. Ils étaient 19 sur les 67 concernés à être présents ce jour-là.

Élection présidentielle
23 avril et 7 mai
Élection législative
11 et 18 juin

Une nouvelle carte

2017 correspondant à une année de re-fonte électorale, tous les électeurs à jour de leur inscription ont reçu une nouvelle carte en mars. Si vous ne l'avez pas reçue ou si vous constatez une anomalie, signalez-le à la mairie.

Printemps du Développement durable

Randos, ateliers, jeux, expos

Saint-Brieuc Armor Agglomération et ses 32 communes vous invitent à fêter le Printemps du Développement Durable (PDD). Pour cette nouvelle édition, le thème est *La qualité de l'Eau, de la source à la mer*. Randonnées, ateliers, visites, jeux en bois, safari de bord de mer, initiation au kayak, démonstrations de débardage à cheval, concert... De nombreuses animations sont proposées sur tout le territoire.

Samedi 1^{er} avril - Quintin

EAU FIL DES PAYSAGES

Venez voir, comprendre et toucher les relations entre le paysage, l'homme et l'eau. Au pied de la ville de Quintin et au bord de la rivière du Gouët, participez à 5 ateliers sur l'eau : la vie de la rivière, l'arbre et le bocage, le jardin naturel, les zones humides et l'eau de pluie. Les visites pourront se faire guidées ou en déambulation libre. Un « quizz » permettra de gagner des lots (plantes vivaces, plants d'arbres, sachets de graines...).

Samedi 8 - Plourhan/Binic/Etables

A LA DÉCOUVERTE DU CYCLE DE L'EAU SUR UN BASSIN VERSANT DE L'IC

Le cheminement d'une goutte d'eau... du captage à la mer. Journée dédiée à la découverte du cycle de l'eau sur le bassin versant de l'ic.

Samedi 22 - Trégueux

RAND'EAU COMMENTÉE AU FIL DE L'URNE

À travers une randonnée en boucle de 9 km, sans difficulté particulière, découvrez les paysages bucoliques de la vallée de l'Urne, à Trégueux, la sérénité des chemins du bois de Plédran et de magnifiques points de vue dans la campagne d'Yffiniac.

Samedi 29 - Ploufragan

DE LA SOURCE A LA MER, REDÉCOUVREZ NOS VALLÉES

Participez à la randonnée pédestre, à l'initiation au kayak et au safari de bord de mer... Navettes et Kayak sur inscription uniquement.



Contact et programme détaillé sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr ou au 02 96 77 60 10

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 20 mars 2017 en bref (principales délibérations)

- **Adhère** au groupement d'achat proposé par Saint-Brieuc Armor Agglomération aux fins d'acquérir des conteneurs à déchets ménagers enterrés (unanimité).
- **Adopte** un avenant aux marchés de travaux de requalification du cœur de ville portant sur des diverses adaptations concernant la tranche ferme et la première tranche conditionnelle, pour un montant de global (comprenant des plus et moins-values) de 7. 7753 €, soit une augmentation de 2.54 % de l'ensemble de ces deux tranches (25 pour 2 abstentions).
- **Emet** un avis favorable au transfert, à Saint-Brieuc Armor Agglomération, de la compétence de l'élaboration du document d'urbanisme qui prendra la forme d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) (25 pour 2 contre).
- **Conventionne** avec Foncier de Bretagne pour que cet établissement assure le portage foncier (acquisition et déconstruction), au profit de la commune ou d'un tiers qu'elle aura désigné, d'un immeuble sis au 15 rue de l'Église (unanimité).

- Modifie le règlement du Cimetière payager pour notamment assurer l'harmonisation des plaques funéraires du jardin du souvenir (unanimité).
- **Acquiert** deux parcelles longeant la rue du Haut des Champs en vue de l'élargissement de cette voie. (unanimité).
- **Cède** un délaissé de voirie au lieu-dit Carnonen pour permettre le désenclavement d'une parcelle adjacente. (unanimité).
- Approuve le compte de gestion 2016 (25 pour 2 abstentions).
- **Valide** le Compte administratif 2016 (20 pour, 6 abstentions pour le budget général, 24 pour et 2 abstentions pour les budgets annexes).
- **Affecte** le résultat de l'exercice 2016 :
 - à la section de fonctionnement pour le budget principal (1 144 265 €) (25 pour 2 abstentions).
 - à la section de fonctionnement pour les budgets annexes (267 581 €) (25 pour 2 abstentions).
- **Vote** le budget 2017 (21 pour, 2 contre, 4 abstentions pour le budget général ; unanimité pour les budgets annexes).
- **Revalorise** la prime annuelle du personnel fixée en 2015 à 1 206 € pour tenir

compte de l'inflation constatée sur les deux dernières années (+ 0,6 %), soit un nouveau montant de 1 214 € (unanimité).

- **Désigne** pour siéger à la Commission intercommunale des impôts directs qui évalue les locaux commerciaux, industriels et assimilés : M. Dominique Feigeau, titulaire et Mme Catherine Rivière, suppléante (21 pour, 6 abstentions).
 - **Prend acte** des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée, notamment en matière d'achats.
- NB : Le vote des taux a dû être retiré de l'ordre du jour pour des raisons techniques liées à la mise en place de la nouvelle intercommunalité. Ils seront votés courant avril. Les recettes fiscales ont été budgétées sur la base de taux inchangés.

Conseil municipal du 21 mars 2017 relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme

Lors de cette séance, le Cabinet Atelier du Canal en charge de la révision du Plan Local d'Urbanisme, a présenté le Projet d'aménagement et de Développement Durable sur lequel les élus ont été invités à débattre.

Suite à une erreur matérielle, le texte du groupe Ecouter-Echanger-Agir pour Yffiniac qui devait paraître dans le Sillon du mois de mars n'a pas été publié. Par conséquent, il a été décidé d'accorder à ce groupe un espace d'expression correspondant au double de caractères prévu au règlement du Conseil municipal. Les services administratifs vous prient de bien vouloir les excuser pour ce contretemps.

Ecouter-Echanger-Agir pour Yffiniac

A propos du budget

La séance du conseil municipal du 20 mars était consacrée à la présentation du compte administratif 2016 et le vote du budget 2017.

Nous avons remercié à cette occasion l'ensemble des élus et services qui ont contribué à l'élaboration de ce CA et BP 2017.

Les chiffres présentés ont attiré de notre part commentaires et questionnements.

Le compte administratif 2016 fait état d'une augmentation des dépenses, une baisse des recettes et une dégradation de l'excédent de fonctionnement qui diminue l'autofinancement pour l'investissement.

La baisse de la DGF se fait à nouveau ressentir. L'évolution des dépenses à caractère général semblent se stabiliser. Cependant, nous pensons qu'il faut mettre en place une réflexion approfondie, pour parvenir à une réduction de ces dépenses. La plupart des collectivités, y sont contraintes pour disposer de marges de manœuvre afin de financer les investissements.

Les frais de personnel c'est 69% des charges, soit un taux supérieur à la moyenne de la strate qui est à 53%. Notre commune offrirait elle plus de services que les autres ? La ville de St Briec c'est 64.9%. Si ce chiffre trouve à se justifier pour des travaux réalisés en régie par les services techniques, les travaux faits en interne limitent le travail de nos artisans, de nos entreprises, il convient de trouver le juste équilibre.

La hausse des frais de personnel est elle inéluctable ? Quels moyens mettre en œuvre pour stabiliser ces charges ? L'intercommunalité permettra t-elle de mutualiser une partie des frais de personnel avec un partage de services, une mise

à disposition de supports pour les collectivités de l'agglomération ? Certains transferts ont déjà été effectués et pour autant les effets ne sont pas visibles en allègement de charges.

Nous avons interrogé Monsieur le Maire, sur ses intentions par rapport à l'évolution du temps de travail, sur la situation du dialogue social et les attentes du personnel en la matière. Loin de nous l'idée de remettre en cause, le travail des services qui œuvrent avec efficacité pour la plus grande satisfaction de tous, mais peut-on réellement continuer à regarder les chiffres augmenter sans rien faire ? Même si nous ne sommes pas en responsabilité aujourd'hui, nous sommes prêts à participer à toute réflexion sur ce dossier car on ne peut se contenter de tourner la tête en se disant que ça ira mieux demain.

Les recettes affichent une baisse et laissent entrevoir la perspective, à terme, d'un effet de ciseau si les dépenses continuent d'augmenter. L'état de nos recettes est principalement lié à nos propres ressources fiscales et de services (58% des recettes totales) auxquelles il faut rajouter la dotation de solidarité communautaire (28%). Est-on certain que cette dernière soit pérenne ?

Les dotations autres ne représentent plus que 5% de nos recettes globales. Nous ne pouvons plus compter que sur nous-mêmes et sur le maintien de la participation de l'agglomération. La bonne santé financière dont nous jouissons aujourd'hui ne doit pas nous empêcher d'être prudents et prévoyants pour les années futures.

Pour les investissements, nous souhaitons que les aménagements du cœur de ville soient générateurs de développement économique, en par-

ticulier pour les commerces et services du centre bourg. Un coup de pouce de notre collectivité est-il envisageable, pour la création ou reprise d'activité de certains commerces ? Ce programme d'investissement, qui va bénéficier des aides « contrats de territoire » du conseil départemental, est-il éligible à d'autres aides comme la dotation équipement des territoires ruraux ?

L'absence de recours à l'emprunt, sur les exercices précédents, conduit à un endettement faible, mais fait peser sur les contribuables d'aujourd'hui, le coût des investissements qui vont profiter à plusieurs générations. Un recours plus équilibré à l'emprunt, dans une période avec des taux d'intérêts faibles, permet de réduire la fiscalité et de maintenir l'attractivité de la commune.

Au moment du vote du budget, nous avons précisé que ce n'était pas un budget à problèmes, mais qu'il suscitait de nombreuses questions pour l'avenir. Nous considérons que ces questions essentielles doivent être posées et, à défaut de réponse immédiate, méritent une réflexion approfondie, à laquelle nous sommes prêts à nous joindre.

Nous avons indiqué ensuite, que nous ne voterions pas ce budget, car il ne fait que regarder passer le train de la baisse des dotations et de la nécessaire réflexion sur la modernisation des services publics, en conséquence nous nous sommes abstenus.

Retrouvez nous le 1^{er} samedi du mois pour notre permanence mensuelle en mairie

Vos élus : F.Robert A.Pihan F.Bouliou M.Ballay
07-82-22-88-16 Fryffi2014@free.fr

Yffiniac pour vous

Budget 2017 ?

Nous tenons tout d'abord à féliciter le service financier de notre municipalité pour la construction du budget primitif 2017. Il a le mérite de bien mettre en avant le niveau de dépenses de notre commune, mais aussi les choix d'investissements, qui pour certains et comme nous l'avons toujours dit sont contestables.

En ce qui concerne le **budget de fonctionnement**, la prévision de charges à caractère général dépasse de plus 75000 € les dépenses de la même rubrique en 2016. Pour les charges de Personnel, c'est plus de 200000€ sur l'année. Il est clair que ce prévisionnel d'augmentation a des justifications techniques (augmentations annuelles, remplacement arrêts...) mais cela n'explique pas tout et si nous n'y prenons pas garde, la part de frais de Personnel deviendra insoutenable. Demain, cela serait 68% de la dépense totale de fonctionnement. A nos détracteurs

nous répondons seulement, gérer c'est prévoir et non subir !

En ce qui concerne **les investissements**, certes il n'y a pas eu d'emprunt en 2016, mais c'est plus de 1.7 million de reliquat de 2016 qui sont programmés en report sur 2017. N'aurait-il pas été intéressant d'emprunter en 2016, alors que les taux étaient au plus bas. Cette question, nous pouvons nous la poser ! En ce qui concerne les choix, nous conserverons en 2017, la suite d'une grosse dépense sur l'aménagement du centre bourg (trop élevé et enjeu non réellement identifié). Pour le reste, nous validons l'extension du restaurant scolaire et les dépenses d'équipement liées au fonctionnement des services. A noter, un effort sur la voirie qui est une dépense utile et nécessaire pour tous.

Pour financer cela, il nous faut des recettes. Comme les dotations institutionnelles sont en baisse environ - 70000€, la variable d'ajuste-

ment doit se faire sur la recette liée à la fiscalité communale, plus quelques recettes complémentaires. C'est donc vous qui paierez avec l'accompagnement d'un emprunt assez incontournable. Gageons que notre commune va continuer à croître dans les années à venir, car seul le nombre et la répartition sur tous pourront être des indicateurs d'une imposition locale maîtrisée.

C'est pour ces raisons et par souci de transparence à l'égard de tous que nous nous sommes abstenus sur le résultat des comptes 2016 (budget que nous n'avions pas validé). De même, nous avons voté contre le budget primitif 2017 qui par certaines lignes d'engagement nous paraît trop politique et ne correspondant pas totalement besoins réels

Pour en savoir plus, prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « [yffiniac pour vous.fr](http://yffiniac.pour.vous.fr) »

Etat Civil

NAISSANCES

01/03 – Lylwenne Massin, 14 rue de la Ville Tahois
06/03 – Nathan Poulin, 7 rue des Régalets

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

M. Beaucher François, 1 impasse Anjéla Duval,
suppression d'une ouverture
M. Faucon Patrick, 23 bis rue de Penthièvre,
modification des ouvertures

PERMIS DE CONSTRUIRE

Gofasttransport22, parc d'activité de la Ferrère,
extension d'un bâtiment artisanal

PERMIS D'AMÉNAGER

Commune d'Yffiniac, rue du Haut des Champs,
Lotissement le Buchonnet



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens Parking Hyper U

AVRIL

Du 1^{ER} AVRIL AU 6 MAI

Exposition « Pas à pas » de Tanguy Dohollau - Le Patio (Service culturel)

SAMEDI 1^{ER}

Assemblée générale - Le Patio (Fleur de l'Instant)

SAMEDI 1^{ER} - 19h30

Spectacle cabaret - Salle des Fêtes (Carib'Son)

DIMANCHE 2 - 14h

Spectacle cabaret - Salle des Fêtes (Carib'Son)

DIMANCHE 2

Tournoi d'échecs - Salle Le Trait d'Union (Echecs Passion)

SAMEDI 8

Stage zen - Le Patio (Terre d'Harmonie)

MERCREDI 12 de 14h30 à 16h30

Histoires et menteries en gallo - Coat Erbeau (Point Information Jeunesse)

JEUDI 13 de 9h à 12h

Rendez-vous avec l'Espace Initiatives Emploi - (Point Information Jeunesse)

SAMEDI 15 - 15h

Concert du groupe hollandais Ontuimig Schuim - Le Patio (Service culturel)

DIMANCHE 16

Fête des plantes - Hippodrome (Plantes en Folie)

DIMANCHE 23

Gymkhana - Zone de l'Ecluse (Les Mordus de l'Auto)

DIMANCHE 23

Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)

DIMANCHE 23 de 8h à 19h

Elections présidentielles (1^{er} tour) - Salle des Fêtes

VENDREDI 28

Concours de belotes - Salle Triskell (Amicale des Retraités)

SAMEDI 29 - 15h

Rencontre avec l'auteur Tanguy Dohollau - Le Patio (Service culturel)

DIMANCHE 30

Vide-grenier - Salle des Fêtes (Equi22)

ET AUSSI DU 1^{ER} AU 30 AVRIL - LE MOIS DU NUMÉRIQUE LES MERCREDIS ET SAMEDIS

Tournoi de jeu en réseau League of legends

DU 18 AU 29

Séquence de rétrogaming

MARDI 19 - 14h30

Initiation au sabre laser

Carte nationale d'identité Nouvelles modalités de délivrance



Depuis le 1^{er} décembre, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées de la même manière que les passeports biométriques : il faut aussi donner ses empreintes digitales. Comme plusieurs autres communes, la mairie d'Yffiniac, n'étant pas équipée du dispositif de recueil (DR), ne peut donc plus délivrer de carte d'identité. Pour faire ou refaire sa carte, il faut désormais s'adresser à l'une des communes suivantes, qui elles, sont équipées : Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin et Saint-Brieuc.

Attention, il est souvent nécessaire de prendre rendez-vous avec le service de la mairie délivrant la carte d'identité. De plus, soyez prévoyant, le délai pour obtenir ce rendez-vous peut être de plusieurs mois.

Conciliateur de justice

Prochaine permanence

Jean-Claude Lemièr, conciliateur de justice, tiendra sa prochaine permanence mercredi 19 avril de 14h à 16h à la mairie.
Sur rendez-vous au 02 96 72 60 33

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / Textes et photos Sillon : communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé. Distribution : Mairie d'Yffiniac
Création, Impression Roudenn Grafik

Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com